



IMP TS 2021

LES NOUVEAUX BAR MES

2021, UN CRU FAVORABLE AUX CONTRIBUABLES


  CONNA TRE !
1

BASSE DE L'IMP T SUR LE REVENU POUR LES CONTRIBUABLES LES PLUS MODESTES

BAR ME DE L'IR 2020/2021

IMP�T 2020 (REVENUS 2019)		IMP�T 2021 (REVENUS 2020)	
REVENU IMPOSABLE	TAUX	REVENU IMPOSABLE	TAUX
INF�RIEUR � 10 064	0 %	INF�RIEUR � 10 084	0 %
DE 10 064 � 27 794	14 %	DE 10 084 � 25 710	11 %
DE 27 794 � 74 571	30 %	DE 25 710 � 73 516	30 %
DE 74 571 � 157 806	41 %	DE 73 516 � 158 122	41 %
SUP�RIEUR � 157 806	45 %	SUP�RIEUR � 158 122	45 %

2

EXTENSION DU CHAMP D'APPLICATION DU TAUX R DUIT D'IMP T SUR LES SOCI T S

IS AU TAUX R DUIT POUR LES PME

EXERCICES OUVERTS EN 2020	CONDITIONS D'APPLICATION	EXERCICES OUVERTS EN 2021
INF�RIEUR � 7,63 MILLIONS D'EUROS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	INF�RIEUR � 10 MILLIONS D'EUROS
ENTI�REMENT LIB�R�	CAPITAL	ENTI�REMENT LIB�R�
D�TENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES OU DES SOCI�T�S RESPECTANT LES M�MES CONDITIONS		D�TENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES OU DES SOCI�T�S RESPECTANT LES M�MES CONDITIONS

3

DIMINUTION DU TAUX DE DROIT COMMUN DE L'IMP T SUR LES SOCI T S

DE 33,33 % EN 2017, LE TAUX DE DROIT COMMUN DE L'IMP T SUR LES SOCI T S VA  TRE RAMEN    25 % D'ICI 2022.

TAUX NORMAL D'IS

EXERCICES OUVERTS EN 2020	CONDITIONS D'APPLICATION	EXERCICES OUVERTS EN 2021
CHIFFRE D'AFFAIRES INF�RIEUR � 250 MILLIONS D'EUROS		
28 %	INT�GRALIT� DU B�N�FICE	26,5 %
CHIFFRE D'AFFAIRES SUP�RIEUR OU �GAL � 250 MILLIONS D'EUROS		
28 %	B�N�FICE DE 0 � 500 000 �	27,5 %
31 %	B�N�FICE SUP�- RIEUR � 500 000 �	27,5 %

4

BASSE DES IMP TS DE PRODUCTION

DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE, UN ALL GEMENT DES IMP TS DE PRODUCTION EST PR VU, INCLUANT UNE BASSE DE LA CET :

- CFE : DIMINUTION DE L' VALUATION DE LA VALEUR LOCATIVE DES IMMOBILISATIONS INDUSTRIELLES ;
- CVAE : ELLE EST R DUITE DE MOITI .

CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUT E DES ENTREPRISES

2020	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	2021
0 %	INF�RIEUR � 500 K�	0 %
0,5 % X (CA - 500 K�) / 2,5 M�	ENTRE 500 K� ET 3 M�	0,25 % X (CA - 500 K�) / 2,5 M�
0,5 % + 0,9 % X (CA - 3 M�) / 7 M�	ENTRE 3 M� ET 10 M�	0,25 % + 0,45 % X (CA - 3 M�) / 7 M�
1,4 % + 0,1 % X (CA - 10 M�) / 40 M�	ENTRE 10 M� ET 50 M�	0,7 % + 0,05 % X (CA - 10 M�) / 40 M�
1,5 %	INF�RIEUR � 500 K�	0,75 %

LES ENTREPRISES PEUVENT DEMANDER LE PLAFONNEMENT DE LEUR CET (CFE+CVAE)   UN POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUT E. CE POURCENTAGE EST RAMEN  DE 3 %   2 %.